



S.A.G.C. Section TIR A L'ARC

Complexe Sportif du BOUZET
Route de Canéjan 33610-CESTAS
Immatriculation F.F.T.A. : 1033091



Cestas, le 29 MARS 2019

Le Comité Girondin et Les Archers de Cestas

Ont le plaisir de vous inviter à la 1^{ère} manche de tir en extérieur

Du Challenge DEBUTANT 33

le samedi 4 mai 2019

sur la plaine des sports de Bouzet à Cestas

L'itinéraire sera fléché depuis l'autoroute A63 - W000°40'58.0" N44°45'36.1 "



Public concerné : Tous les archers licenciés depuis moins de 6 mois au 1^{er} septembre 2018 (N° licence >955680), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA. La participation au challenge des débutants sera limitée à une année sportive sauf pour les poussins.

Les autres archers, licenciés depuis plus de 6 mois, n'ayant ni participé au challenge lors de la saison précédente, ni à une compétition officielle, seront admis, dans la limite des places vacantes, mais ne pourront figurer au classement. De même pour les archers d'autres départements.

	SAMEDI 4 MAI
Greffe	12 h 30
Entraînement à distance	13 h 15
Contrôle du matériel	14 h 00
Début des tirs AB/CD	14 h 15
Récompenses	Environ 17 h 15

Rythme AB/CD Les blasons utilisés sont ceux définis par le règlement.

2 x 6 volées de 3 flèches précédées d'un entraînement à distance sans volée d'essai.

Pause entre les 2 séries

Distance de tir : Poussins et Benjamins 15 mètres Blason de 122

Minimes et Cadets 25 mètres Blason de 122

Juniors et Adultes 30 mètres Blason de 122

Arcs à poulies 30 mètres Blason de 80

A l'issue de la remise des récompenses, un vin d'honneur vous sera offert

Participation : 6 euros

Inscription par mail au plus tard le 29 Avril 2019 sur notre adresse :

archersdecestas@gmail.com (un mail vous confirmera votre inscription)

Ou auprès de Monique BARRIERE Tél : 06 84 37 05 22 de 9h à 19 h 00

Tenue blanche ou de club appréciée, tenue sportive et chaussures de sport obligatoires.

Licence et certificat médical à jour selon le règlement en vigueur.

LICENCES ADMISES (uniquement licences FFTA) :

Adultes : Licence A (pratique en club et en compétition) Licence L (pratique en club-compétitions loisirs)

Jeunes : Licence J (pratique en club ou en compétition)

Poussins : Licence P (pratique en club ou en compétition)

Nos amis les animaux ne sont pas admis sur le stade.

Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de compétition.

Une buvette sera à votre disposition (sandwichs, grillades, boissons, café, pâtisserie...)

Amicales salutations sportives

